



Décapant sans rinçage pour marbre et pierres naturelles 1L

Décapant sans rinçage Marbre & pierres naturelles

3 étapes pour bien réussir la rénovation d'un marbre ou d'une pierre naturelle

PREPARATION

1 Décapant sans rinçage

PROTECTION

2 Protection anti-tache ou Brillant haute protection (selon aspect souhaité)

SOIN REGULIER

3 Soin nettoyant ou Lait de brillance

1

PREPARATION

- Elimine salissures et anciens produits en vue d'une rénovation.
- Pour marbre et pierres naturelles (travertin, comblanchien, pierre de Bourgogne...), poreux ou non poreux.
- Pratique : ne nécessite pas de rinçage fastidieux.

MODE D'EMPLOI

Diluer 1L de Décapant dans 4 à 5L d'eau. Appliquer à l'aide d'une serpillière, en mouillant bien le sol. Après environ 10 mn, éliminer les résidus avec une raclette, ou une serpillière humide. Bien laisser sécher.

RECOMMANDATIONS

Ne pas appliquer sur sols saturés en huile de lin, cire à l'ancienne, et tout support contre-indiqué par le fabricant. Ne pas réutiliser la serpillière avec un produit de Brillance ou une Sous-couche avant brillant.

Matériel



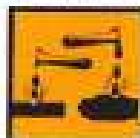
Utilisation : intérieur

Rendement :
1L : 30m² à 50m²

Nettoyage : eau

PRECAUTIONS

Provoque de graves brûlures. Conserver sous clef et hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Eviter le contact avec les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



Corrosif

e1L



3 365000 004715



Un doute ? Un conseil ?

N° Vert : 0 800 09 2000

www.starwax.fr

HS 095

Fabriqué en France

S.A.S. BRUNEL - CS 80206

F 59445 WASQUEHAL cedex

Code article : 471

Date : 08 04 2011
FT.01 / Procédure AQ.10